

## Compte rendu sommaire

### Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 08 novembre 2021

#### au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

---

L'an DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN, le HUIT du mois de NOVEMBRE à 18h00, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 29 octobre 2021.

Présents : Madame LAMARQUE et Messieurs BOLTZ (à partir du point 6.4), CORRADI, FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER et MUNIER.

Membres ayant donné procuration : Mme VANNI à M. MATELIC  
M. ROVIERO à M. FOURNIER  
M. SCHWEIZER à M. CORRADI

Absent excusé : M. BOLTZ (jusqu'au point 6.3)

---

Le **Président** ouvre la séance à 18h00, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

#### **DB 2021-103 – Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat - Versement de subventions**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers pour un montant total de 3 225,00 € dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'habitat.

#### **DB 2021-104 – Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) - Renouvellement du partenariat - Convention triennale pour la période 2022-2024**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de renouveler son adhésion à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL),
  - FIXE la participation financière de la CCPOM sur la base d'un forfait de 0,12 €/habitant, montant révisable par le Conseil d'Administration de l'ADIL,
  - Et AUTORISE le Président à signer la convention triennale 2022-2024.

#### **DB 2021-105 - Gestion des Déchets – Marché de traitement de la ferraille issue des déchèteries - Avenant n° 1**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de changer l'exutoire prévu dans le cadre du marché passé avec la société « Derichebourg Environnement ESKA », pour le traitement des ferrailles issues des déchèteries,
  - Et AUTORISE le Président à signer à cet effet l'avenant n° 1 au marché de traitement de la ferraille issue des déchèteries.

#### **DB 2021-106 - Mise en place de conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères, des recyclables et du verre – Convention avec la Société « BATIGERE »**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- FIXE à 4 499 € par conteneur la participation financière de BATIGERE pour la mise en place des conteneurs enterrés destinés à équiper les immeubles que cette société construit à AMNÉVILLE, Rue du Château de Merten, cette somme correspondant au coût des travaux de génie civil ;
  - APPROUVE les termes et dispositions de la convention à passer à cet effet avec BATIGERE ;
  - Et AUTORISE le Président à signer cette convention.

**DB 2021-107 - Démarche d'accompagnement dite « accélérateur de transition » initiée par l'ADEME et la Région Grand Est - Contrat d'objectif territorial**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de mettre en œuvre un Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME et la Région Grand Est ;
  - Et AUTORISE le Président à solliciter l'aide de l'ADEME et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce dispositif.

**DB 2021-108 - Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 694,95 € à un particulier dans le cadre du dispositif d'aide aux équipements de développement durable.

**DB 2021-109 - Travaux de rénovation des réseaux d'éclairage public - Attribution d'un fonds de concours à la Ville d'AMNEVILLE**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'attribuer un fonds de concours, pour un montant de 59 006,28 €, à la Ville d'Amnéville dans le cadre des travaux de rénovation des réseaux d'éclairage public de la rue de la Cimenterie, étant précisé que ce montant pourra être réévalué au moment du versement pour prendre en compte un éventuel surcoût lié à la hausse des prix des matériaux.

**DB 2021-110 - Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique de la CCPOM (PTRTE).**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de conclure, avec l'État et la Région Grand Est un Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique ;
  - Et AUTORISE le Président à signer ce document.

**DB 2021-111 - Études de maîtrise d'œuvre "conception" du programme mixte de restauration et de lutte contre les inondations de la Barche et de ses affluents – Aide financière de l'Agence de l'Eau – Convention**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- APPROUVE les termes de la convention N° REG-2021-00870 proposée par l'Agence de l'Eau, relative à l'attribution d'une aide financière maximale de 56 736 € dans le cadre des études de maîtrise d'œuvre en phase « Conception » du programme mixte de restauration et de lutte contre les inondations de la Barche et de ses affluents ;
  - Et AUTORISE le Président à signer cette convention ainsi que tous les documents qui s'y rattachent.

**DB 2021-112 - Convention de partenariat avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle – Année 2021 – Détermination du montant définitif de la participation financière de la CCPOM.**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- APPROUVE les termes de la convention de partenariat à signer avec l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle pour la réalisation du programme partenarial d'activités de la CCPOM, à savoir :
    - o Mobilité : Accompagnement vers un schéma des mobilités,
    - o Environnement, climat, énergie : Accompagnement à l'élaboration du Plan Climat Air-Energie Territorial.
  - FIXE à 25 500 € le montant de la participation financière de la CCPOM pour l'année 2021 ;
  - Et AUTORISE le Président à signer cette convention ainsi que tous les documents qui s'y rattachent.

#### **DB 2021-113 - Personnel Communautaire - Compte Épargne Temps – Mise à jour**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de mettre à jour le Compte Épargne Temps mis en place au sein de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle.

#### **DB 2021-114 - Personnel Communautaire - Aménagement du temps de travail - Détermination des horaires du personnel affecté aux Maisons « France-Services »**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- FIXE les horaires du personnel affecté aux Maisons « France Services » de la CCPOM selon le planning ci-dessous :

Lundi : 08h30 à 12h00  
Mardi : 08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30  
Mercredi : 12h30 à 16h30  
Jeudi : 14h00 à 18h30  
Vendredi : 9h30 à 14h00

#### **DB 2021-115 - Personnel Communautaire - Plan d'actions pour l'égalité Hommes / Femmes**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- ADOPTE le plan d'actions de la CCPOM élaboré dans le cadre de l'égalité hommes / femmes dans la fonction publique.

#### **DB 2021-116 - Transmission des actes au contrôle de légalité par voie électronique – Convention avec l'Etat - Renouvellement**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de renouveler la convention passée entre la Communauté de Communes et le représentant de l'État afin de transmettre les actes de la collectivité par voie électronique, au moyen du système d'information « ACTES »,
  - Et AUTORISE le Président à signer cette convention.

#### **DB 2021-117 - Bâtiments communautaires – Abonnement au réseau de chaleur de la régie municipale de Rombas - Contrat**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de procéder au raccordement des bâtiments de la CCPOM (siège et nouveau multi-accueil) au réseau de chaleur de la ville de Rombas,
  - Et AUTORISE le Président à signer le contrat d'abonnement au service de distribution de chaleur avec la régie Municipale de Rombas pour le chauffage de ces deux bâtiments, étant précisé que le multi-accueil sera intégré au contrat par avenant dès sa mise en service en 2022.

#### **DB 2021-118 - Adhésion à la mission « RGPD » du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de mutualiser sa mission « RGPD » avec le centre de Gestion de la Moselle,
  - AUTORISE le Président à signer la convention de mutualisation, ses protocoles annexes, et à prendre/signer tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière,
  - Et DÉSIGNÉ comme délégué à la protection des données de la CCPOM, le délégué du Centre de Gestion de la Moselle.

## 7. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 28/10/2021
- Tableau de bord financier au 28/10/2021
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 30/09/2021
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 28/10/2021
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » au 28/10/2021
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 28/10/2021
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 28/10/2021
- Tableau de bord « Petite Enfance » au 30/09/2021

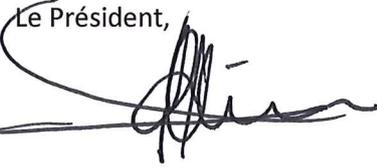
\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h05.

Rombas, le 17 novembre 2021

Le Président,



  
Lionel FOURNIER